

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 21

Artikel: Pierre Viret : [suite]
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180401>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Pierre Viret.

III

Berne ne tarda pas à faire des tentatives pour introduire la réforme chez ses alliés et surtout dans les bailliages communs ; ce fut aussi pour elle un excellent moyen de travailler à la conquête du Pays de Vaud.

Cependant, Berne ne possédait pas des hommes assez bien qualifiés pour répandre avec succès les nouvelles doctrines dans les pays romands ; aussi s'empessa-t-elle d'accueillir et d'utiliser à cette œuvre des protestants français que la persécution rejetait en Suisse. Farel était un de ceux-là.

Dans l'automne de l'an 1526, arrivait à Aigle, qui était déjà en la possession des Bernois, un étranger de petite taille, maigre, pensif, et témoignant par son regard d'un caractère résolu. Il disait se nommer maître Ursinus et manifestait l'intention de fonder une école dans ce lieu. Les habitants du petit bourg, occupés des travaux de la vendange, ne firent pas trop attention au nouveau venu, qui n'était autre que Farel. Au bout de quelques mois, celui-ci s'était formé un petit troupeau, il instruisait le peuple et sapait courageusement les enseignements des prêtres.

Cependant il ne tarda pas à être vu de mauvais œil dans la localité, où son séjour devenait de plus en plus difficile. Le syndic, le châtelain, le gouverneur même, qui était du pays, employaient tous les moyens pour soulever le peuple contre le réformateur. Mais Farel ne se laissait pas facilement décourager ; mainte fois insulté, battu et chassé, il n'en recommençait pas moins sa tâche avec une nouvelle ardeur au milieu des récriminations qu'il suscitait de toutes parts. Protégé par Berne, il se fit ouvrir les églises où les mêmes scènes, les mêmes injures le suivirent.

Quelquefois, au milieu de son sermon, un grand tumulte éclatait à la porte de l'église, ou une procession parcourait les rues au son tambour. « Un jour, à Ollon, dit M. J. Olivier, voilà les femmes plus hardies que leurs maris, qui se jettent sur Farel et le battent de leur mieux. Encouragé par cet exploit, un homme s'élance contre la chaire, l'ébranle d'une main vigoureuse et l'abat. On fut surtout exaspéré lorsqu'on vit les députés bernois faire brûler ou briser les images, démolir les autels, et promener l'éponge sur les murs des églises pour

y effacer toute trace des antiques peintures du ciel et de l'enfer. »

Les propagateurs de la réforme rencontrèrent aussi une opposition des plus persistantes dans les Ormonts. Mais là, comme à Aigle, Berne se hâta d'étouffer une agitation qui devenait de plus en plus menaçante. L'amende et la prison domptèrent les récalcitrants. En peu d'années toute la contrée avait passé à l'église nouvelle, et les montagnes du Pays d'Aigle furent bientôt en état d'envoyer à leur tour dans les centres voisins, et même à Lausanne, de zélés prédicants.

La réforme avançait à grand pas dans le Pays de Vaud ; d'Aigle, Farel se rendit à l'autre extrémité du canton et parcourut successivement Morat, Avenches, Payerne, le Vully, Orbe et Grandson. Dans presque toutes ces localités, notamment à Payerne et à Avenches, il rencontra des obstacles de toute espèce. Le temple lui étant refusé, Farel était réduit, ainsi que les autres prédicants réformés, à prêcher dans les rues, dans les maisons, dans les tavernes et sur les cimetières.

Les difficultés ne firent qu'augmenter à Orbe et à Grandson, possédées par les deux républiques qui se disputaient l'Helvétie romande, Berne et Fribourg.

Sous le patronnage de Berne, Orbe renfermait déjà certains hommes qui étaient suspectés comme partisans des doctrines luthériennes ; tels étaient, par exemple, les frères Jean et Christophe Hollard. Le premier, qui était prêtre, allait déposer la robe pour épouser une femme que les catholiques disaient être de mauvaise réputation. Les médisances des catholiques sur son frère allaient aussi leur train. Celui-ci était appelé le grand Christophe ; c'était un homme de ferme résolution, mais très emporté. — En 1531, le jour de l'Annonciation, le prêtre fit une sortie contre les frères Hollard :

« Pensez-vous, dit-il, que ces prêtres, ces moines, ces moines, qui sortent de leur religion pour accomplir leurs voluptés charnelles, pensez-vous qu'en iceux soit fait mariage légitime ? Ha nenny ! mais ce sont paillards, paillardes, infâmes et déshonnêtes apostats, abominables devant Dieu et les hommes. » — « Vous en avez menti ! » s'écria tout à coup le grand Christophe.

Cet incident amena un tumulte effroyable dans l'église. Les hommes voulaient assommer le perturbateur, les femmes se jetèrent sur lui, lui arrachè-

rent la barbe et le rouèrent de coups. Pour éviter un plus grand scandale, le châtelain le tira de leurs mains, non sans beaucoup de peine, et le fit mettre dans les basses fosses du château. La mère de Christophe courut à Echallens, intercéda auprès du bailli, qui relâcha le prisonnier sous caution, et fit mettre à sa place le maladroit prédicateur. Cette mesure excita une grande rumeur dans la population, le désordre allait croissant et Berne et Fribourg durent envoyer des députés pour mettre fin à ce débat.

Il n'y avait que peu de temps qu'un jeune homme de vingt ans, absent du pays depuis trois ans, venait de rentrer à Orbe, sa ville natale. Ce jeune homme, qui était appelé à jouer un rôle important dans l'histoire de la réformation, était Pierre Viret. Il était né à Orbe en 1511. Son père était *cousinier et retondeur de drap*, nous dit Pierrefleur. Destiné à la carrière ecclésiastique, Pierre commença ses études à Orbe. Les études qu'on pouvait faire chez nous étaient certes bien élémentaires. Aux monastères se rattachaient des écoles où l'on apprenait à chanter l'office, à prier et peut-être à lire. La plupart des enfants de familles aisées allaient étudier à Paris. Viret, qui y séjournait trois ans, y suivit les leçons de Le Fèvre d'Etaples, docteur de la Sorbonne, et savant distingué. La lecture des œuvres de Luther produisit aussi sur Viret un effet puissant; des doutes s'élèverent dans son esprit, des combats se livrèrent dans son âme, et il fut gagné à la cause de l'Évangile. Ce furent sans doute ses convictions religieuses qui le forcèrent à quitter précipitamment la France où des persécutions étaient dirigées contre les partisans des nouvelles doctrines.

Maigre et délicat, brun avec de beaux yeux noirs, expression vive, pénétrante, figure fine, allongée; sensibilité, intelligence, vaste mémoire, talent de parler et d'écrire avec entraînement; esprit délicat, noble caractère, humeur aimable et enjouée, tel est le portrait qu'on nous fait de ce jeune homme que, bientôt, nous verrons à l'œuvre.

(A suivre.)

L. M.

Après en avoir obtenu l'obligante autorisation, nous empruntons au journal *La Famille*, rédigé par M. le professeur A. Vuillet, l'intéressante notice biographique ci-après.

Félix Chavannes.

L'écrivain dont nous désirons entretenir pour quelques instants nos lecteurs, appartenait à une famille qui s'est trouvée associée de la façon la plus honorable aux premiers développements de l'histoire du canton de Vaud et de ses nouvelles institutions. Son père, M. Daniel Alexandre Chavannes, qui fut pendant si longtemps secrétaire du Grand Conseil, en même temps que professeur de sciences naturelles à l'académie de Lausanne, a rendu au pays des services de bien des genres, et de leur côté ses frères et ses sœurs se sont acquis, par leurs enseignements ou par leurs écrits, des titres nombreux à la reconnaissance de leurs concitoyens.

Félix Chavannes naquit le 5 décembre 1802, à Vevey, où son père était alors catéchiste. Il fit ses études à l'académie de Lausanne, fut consacré au saint ministère en 1829, et, dès l'automne de cette même année, débuta dans la carrière

pastorale par la suffragance d'Yverdon. C'est là qu'il fut uni à la respectable fille du doyen Rochat, dont il était le suffragant. Durant les trois premières années qu'il passa à Yverdon, il s'occupa avec un vif intérêt de l'asile des sourds-muets, établissement renommé qui existait depuis un certain temps dans cette ville sous la direction de M. Naeff; les instructions religieuses qu'il fut appelé à donner à ces infortunés enfants, lui laissèrent même les plus précieux souvenirs.

En 1832, il quitta Yverdon pour La Sarraz, où il fut dix ans suffragant. Ce fut la période la plus douce de son ministère. On trouvait alors dans cette ville une société des plus aimables, dont M. Frédéric de Gingins était l'âme, et au sein de laquelle les talents littéraires et les aptitudes poétiques et musicales du jeune pasteur eurent l'occasion de se manifester librement. C'est alors qu'il composa bon nombre de ses plus jolies poésies, dont les unes passèrent immédiatement dans des recueil de chants patriotiques où elles occupent encore une place estimée, tandis que d'autres ornaient les pages de la *Revue suisse*, intéressante et précieuse publication dont Félix Chavannes devint un vif collaborateur.

Mais tout cela ne suffisait pas à la verve littéraire et à l'activité intellectuelle et patriotique de notre auteur. Frédéric de Gingins et Félix Chavannes furent les premiers fondateurs de la *Société d'histoire de la Suisse romande*, et l'un et l'autre, surtout le baron, contribuèrent par leurs recherches et leurs travaux à donner une réelle importance à cette société, laquelle réunit dans son sein tous les hommes d'étude qui, dans les cantons de la Suisse française, attachent du prix aux souvenirs de notre vieille nationalité romane. C'est dans ce temps que Félix Chavannes eut la bonne fortune de rencontrer, sur le plancher poudreux d'une chapelle dès longtemps abandonnée de l'ancien temple de La Sarraz, les feuilles éparses d'un intéressant manuscrit du moyen âge, le *Miroir du monde*, vaste traité de morale destiné à montrer à l'homme ses travers et ses vices, et qui après un long travail, put être publié, accompagné de notes, dans le recueil des *Mémoires et Documents de la société d'histoire de la Suisse romande*.

Après treize ans de suffragance, Félix Chavannes prit enfin place parmi les pasteurs proprement dits, et débuta par le poste de Chevroux, petit village reculé sur les bords du lac de Neuchâtel. Il y vécut comme en exil, car il s'était vivement affecté à La Sarraz, où il revint au bout de deux ans, en qualité de second pasteur. Malheureusement la maladie vint alors le visiter; les médecins exigèrent qu'il suspendît complètement ses fonctions pastorales, et, au printemps de 1845, il se fixa à Lausanne, où l'attiraient les soins à donner à l'éducation de ses enfants.

En 1847, il fut appelé à accompagner comme aumônier une partie des troupes vaudoises, et, dans ces fonctions délicates et pénibles, il sut gagner à un haut degré la confiance et l'affection des soldats. Il assista à la prise de Fribourg, et le champ de bataille le vit relever et soigner les blessés. Plus tard, dans l'Entlibouch et à Lucerne, il chercha à moraliser les loisirs des soldats par la musique, en même temps qu'il composait pour eux une chanson qu'ils ont beaucoup répétée depuis: *Notre brigade*. De même encore, quand, en 1849, il dut accompagner les troupes du pays à la frontière, les circonstances du moment lui inspirèrent le beau chant intitulé *Aux bords du Rhin*, devenu bientôt si populaire et dont il composa aussi la musique.

Aux bords du Rhin la liberté t'appelle;
Accours, joyeux, viens répondre à sa voix,
Helvétien, ta bannièvre fidèle

Plus que jamais te parle de tes droits.
De tes aïeux la terre hospitalière
Du malheureux sait ouvrir un chemin;
Mais l'ennemi nous trouve à la frontière
Aux bords du Rhin.

Aux bords du Rhin, le Suisse dans son âme
Sent revêtir son courage et sa foi.
O Roi des rois, ta parole proclame
La liberté pour qui s'appuie en Toi!